

Du 5 octobre 2021

La séance du Conseil s'est tenue au siège de la Communauté de Communes à 18 h 00

Etaient présents : **Pour ANOR** : M. Jean-Luc PERAT, Mme Joëlle BOUTTEFEUX, M. Benjamin WALLERAND M. Bernard BAILLEUL ; **Pour BAIVES** : M. Claude GARY ; **Pour EPPE SAUVAGE** : Mme Viviane DESMARCHELIER ; **Pour FERON** : M. Jean ROGER ; **Pour FOURMIES** : M. Mickaël HIRAUX, Mme Valérie DUFOSSET, M. Benoît WASCAT, M. Maxence SIMPERE, Mme Nathalie PATIN, M. Louis YDE, M. Jean-Luc BURY, M. Jean-Paul PRONAU, M. Philippe VIEVILLE, Mme Myriam COUPAIN, M. Jérôme ALCESILAS ; **Pour GLAGEON** : M. Frédéric BETTIGNIES, Mme Aurélie PEROT, M. Ludovic ZACHARIE ; **Pour OHAIN** : M. Sylvain OXOBY, Mme Lydie BUREL ; **Pour TRELON** : M. Thierry REGHEM, Mme Liliane COLLIER, M. Eric BONGIBAUT ; **Pour WALLERS EN FAGNE** : M. Bernard NAVARRE ; **Pour WIGNEHIES** : M. Jean-Guy BERTIN, Mme. Valérie SELLIER, Pascal COBUT, Mme Sylvie FOUAN, Clément CHIKH ; **Pour WILLIES** : M. Patrick LANDA.

Etaient absents excusés représentés et ayant donné pouvoir : **Pour ANOR** : Mme Sandra PAGNIEZ a donné pouvoir à Mme Joëlle BOUTTEFEUX, **Pour FOURMIES** : Mme Corinne LEFORT a donné pouvoir à M. Benoît WASCAT, Mme Amandine TROCLET a donné pouvoir à Mme Aurélie PEROT, Mme Clothilde FRISON, a donné pouvoir à M. Jean-Paul PRONAU, Mme Agnès DUPARCQ a donné pouvoir à M. Philippe VIEVILLE, M. Jean-Pierre WILHEM a donné pouvoir à Mme Myriam COUPAIN ; **Pour TRELON** : M. Michel BOMBART a donné pouvoir à Mme Liliane COLLIER, Mme Emilie BARBET a donné pouvoir à M. Thierry REGHEM ;

Etaient absents ou excusés : **Pour FOURMIES** : Mme Réjane CLEMENT, Mme Véronique BOUBIA, M. Cédric GLASSET ; **Pour MOUSTIER EN FAGNE** : M. Jean-Michel HANCART ;

Secrétaire de séance : M. Maxence SIMPERE

1/ ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- Procès-verbal réunion Conseil du 30 juin 2021
- Compte-rendu des décisions prises au titre de la délégation de pouvoir
- Désignation représentant CCSA au conseil d'administration ADES
- Modification des statuts de EPCC ECOMUSEE – socle financier
- Signature convention « Petites Villes de Demain »
- Signature convention pluriannuelle de renouvellement urbain
- Signature charte de relogement intercommunale et charte d'insertion
- Signature Convention Territoriale Globale (CTG) – recrutement chargé de coopération et demande de financement
- Ouvertures dominicales 2022

2/ SERVICES FINANCIERS :

- FPIC 2021
- Subvention Grande Ecole du Numérique – session 2021-2022
- RPN adhésion groupement de commande CAMVS - signature convention et désignation du représentant CCSA CAO ADHOC
- RPN sollicitation subvention au contrat de rayonnement touristique (CTR)

3/ URBANISME :

- Modification délibération n°194a Prescription de la modification simplifiée n°4 PLU TRELON

4/ RESSOURCES HUMAINES :

- Contrat d'apprentissage CAP chauffeur PL

ADMINISTRATION GENERALE

Monsieur Maxence SIMPERE est désigné secrétaire de séance.

Le Président rend compte d'une question transmise préalablement au conseil, par le Maire de Glageon à laquelle il sera répondu lors de la réunion.

Compte-rendu réunion Conseil du 30 juin 2021

Le procès-verbal de la dernière réunion du 30 juin 2021 n'appelle aucune observation et est adopté.

Délégations de pouvoirs au Président

Le Président donne lecture des décisions prises au titre de sa délégation de pouvoir, depuis la dernière réunion du conseil.

Désignation représentant CCSA au conseil d'administration ADES

Le conseil communautaire valide à l'unanimité la candidature de Mr PERAT pour représenter la CCSA en intégrant le conseil d'administration de l'association ADES, au sein d'un Collège consultatif de partenaires institutionnels.

Modification des statuts de EPCC ECOMUSEE – socle financier

Le conseil valide à l'unanimité la modification statutaire du socle financier de l'EPCC Ecomusée de l'Avesnois.

Signature convention « Petites Villes de Demain »

Le conseil valide à l'unanimité la signature de la convention.

Signature convention pluriannuelle de renouvellement urbain

Le conseil valide à l'unanimité la signature de la convention pluriannuelle.

Signature charte de relogement intercommunale et charte d'insertion

Le conseil à l'unanimité valide la signature de ces chartes.

Signature Convention Territoriale Globale (CTG) – recrutement chargé de coopération et de demande de financement

Le conseil communautaire après avoir entendu l'exposé de Mr le Vice-Président en charge des projets structurants, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer les conventions d'objectifs et de financement, avant le 31/12/2021 (nouvelle contractualisation remplaçant le CEJ),
- S'engage à élaborer et signer une Convention Territoriale Globale avant le 31/03/2022.
- Valide le recrutement d'un chargé de coopération CTG et sollicite le financement annuel de la CAF
- Formalise le diagnostic et le plan d'actions avec l'aide des services de la CAF du Nord et un comité de pilotage qui sera mis en place.
- Autorise le lancement de la procédure d'élaboration de la Convention Territoriale Globale avec la CAF du Nord.

Ouvertures dominicales 2022

Le conseil communautaire se positionne favorablement à l'unanimité sur la sollicitation de la ville concernant l'autorisation de déroger au repos dominical pour les commerces de détail de Fourmies aux dates proposées en 2022. Mr HIRAUX précise que les syndicats sont également sollicités.

SERVICES FINANCIERS

FPIC 2021

Le conseil communautaire à l'unanimité se prononce sur la répartition 2021 suivante :

CCSA : 470 943 €

Commune : 428 430 €

Subvention Grande Ecole du Numérique – session 2021-2022

Le conseil approuve à l'unanimité le financement de cette nouvelle session à hauteur de 12.000 € avec un versement en 2022.

RPN adhésion groupement de commande CAMVS – signature convention et désignation d'un représentant CCSA CAO ADHOC

Après présentation par Me la Vice-Présidente en charge du tourisme, le conseil communautaire valide à l'unanimité :

- l'adhésion de la CCSA au groupement de commande de la CAMVS pour le dossier réseau point nœuds dont les EPCI se sont engagés à financer la signalétique touristique et les mobiliers de services vélo.
- La signature de la convention constitutive du groupement de commandes désignant la CAMVS coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer et notifier les marchés selon les modalités fixées dans cette convention,
- la désignation de Mr WASCAT comme représentant de la CCSA en qualité de membre de la commission AO Ad'hoc (celle du coordonnateur)

RPN sollicitation subvention au contrat de rayonnement touristique (CTR)

Après avoir entendu l'exposé de Me la Vice-Présidente au tourisme sur la demande de subvention auprès de la Région au titre du Contrat de rayonnement Touristique (CRT) pour le réseau points nœuds (RPN) qui fait suite à la même demande exprimée auprès du Département au titre du PTS, le conseil communautaire à l'unanimité approuve cette sollicitation à hauteur de 30 % de la dépense.

URBANISME

Rectification d'une erreur matérielle - Modification délibération n°194a prescription de la modification simplifiée n°4 PLU TRELON

Le conseil à l'unanimité rectifie de ce fait la délibération n°194a en date du 15 avril 2021 en supprimant la phrase :

« "Sur les planches de zonage, le sous-secteur Aa instruit initialement pour permettre l'extension du centre d'enfouissement technique sur la commune adjacente d'Ohain, sera supprimé et remplacé par une zone agricole (zone A) »,

et en la remplaçant par

« "Sur les planches de zonage, il sera instruit un sous-secteur (zone Ac) dédié aux implantations photovoltaïques ».

RESSOURCES HUMAINES

Contrat d'apprentissage CAP Chauffeur PL

Le conseil accepte à l'unanimité le recours au contrat d'apprentissage aménagé pour une personne en situation de handicap pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023 suivant les modalités ci-dessous :

- Services concernés : Technique
- Nombre de poste : 1
- Diplôme préparé : CAP conducteur routier de marchandises
- Durée de la formation : 2 ans
- Etablissement de formation : CFA du transport et de la logistique à Prouvy (59)
- Rémunération : 53 % du SMIC (1ère année) – 61 % du SMIC (2ème année) (dépenses couvertes par les aides du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique).

Informations diverses- Réponse à la question de Mr BETTIGNIES

- Rencontre cabinet PIM et conseils municipaux sur le projet de territoire : Mr HIRAUX se propose d'assister aux rencontres avec l'accord des Maires.
- Pour les prochains conseils communautaires, rappelant que les collectivités peuvent reprendre un fonctionnement normal des instances décisionnelles, en respectant les gestes barrières, Mr HIRAUX propose d'organiser les futures réunions dans les communes suffisamment équipées pour accueillir les conseillers communautaires. Les Maires peuvent se positionner auprès de la direction générale.
- Mr HIRAUX rend compte de la semaine bleue 2021 (valorisation de la place des aînés dans la vie sociale) dont les supports de communication ont été distribués aux conseillers par Mr BAILLEUL.
- Réponse par Mr SIMPERE à la question de Mr BETTIGNIES sur l'ouverture de la déchetterie d'Ohain.

Au préalable, Mr SIMPERE dénonce les polémiques vues sur les réseaux sociaux au sujet des nouveaux horaires de la déchetterie d'Ohain et indique qu'elles n'ont pas d'influence sur les décisions prises. Il affirme également que la déchetterie d'Ohain ne fermera pas.

Sur la nouvelle organisation des ouvertures des deux déchetteries :

Il explique que le choix politique a été d'harmoniser l'ensemble des prestations de service sur l'ensemble de la CCSA, et notamment de permettre l'accès aux deux déchetteries à l'ensemble de la population du territoire tout en augmentant l'amplitude horaire qui est actuellement de 46 h contre 30 auparavant.

Il rappelle les jours et horaires d'ouverture du mardi au vendredi de 8 h à 17 h 30 et le samedi de 11h 30 à 17 h 30 et une ouverture les dimanches pairs.

Ce choix répondait aux attentes des artisans d'un service ouvrant plus tôt, et à une optimisation des transports en mutualisant les poste de chauffeurs Ampli-roll.

Il indique que les horaires ne sont pas figés et que nous sommes encore en période d'essai.

Sur les passages encombrants :

Mr SIMPERE rappelle que depuis la fusion, il y avait deux modes différents de collecte des encombrants pour un même territoire

Actuellement la CCSA assure la collecte en porte à porte sur toutes les communes et sur appel téléphonique. Le service est assuré le mercredi pour des enlèvements de 2,80 m3 max.

Mr SIMPERE invite les élus à communiquer auprès de leurs administrés pour les inciter à se rendre eux même en déchetterie lorsqu' il s'agit de petits objets et à n'appeler le service que pour les objets volumineux ou quand ils n'ont pas la possibilité de se déplacer eux-mêmes.

Mr HIRAUX conclut en précisant qu'un bilan à mi-parcours sera réalisé par les services.

- PACTE 2 : Mr HIRAUX suite à une sollicitation de Mr PERAT, fait un point sur le PACTE 2 et sa mise en œuvre. Ce bilan, ainsi que le bilan mi-parcours du pacte 1 seront transmis aux conseillers communautaires avec le PV de la réunion de ce jour.

Me BOUTTEFEUX collaboratrice du Député Christophe di Pompéo prend la parole en complétant et validant les propos de Mr HIRAUX notamment sur les axes qui seront pris dans le pacte 2 :

1. Santé une priorité sur le territoire, une réunion a eu lieu à Fourmies avec le directeur de l'ARS.
2. Mobilité (SNCF) trop de suppressions de trains ce qui pénalise les étudiants qui repartent sur Lille ou Valenciennes le dimanche soir.
3. Education insertion
4. Emploi Apprentissage.

Me BOUTTEFEUX indique que le Département du Nord s'attache à ce que les bénéficiaires du RSA retournent à l'emploi.

Par ailleurs, la demande de Me la Sous- préfète est de remonter en urgence les projets structurants sur les 3 prochaines années. Donc les projets onéreux qui seront encore utilisés dans les 10 ans à venir. Les dossiers doivent être prêts, seuls les projets qui débiteront en 2022, 2023, 2024 seront pris en charge, les communes doivent connaître le reste à charge.

Pour les prochaines réunions la SNCF et le DASEN seront invités.

Mr PERAT intervient pour exprimer son regret que la CCSA soit désormais sous représentée dans le PACTE 2 rappelant que sur la première version du PACTE, la CCSA avait une double représentation, à savoir le Président de la CCSA et le Maire de la ville de Fourmies, tous deux signataires.

Actuellement la CCSA ne dispose plus que d'un représentant en la personne de Mr HIRAUX qui est à la fois Maire de Fourmies et Président de la CCSA, alors que :

- La 3CA est représentée par le Maire d'Avesnes et le Président de la COM COM
- La CC de Mormal est représentée par le Président et le Maire de le Quesnoy
- La CAMVS est représentée par le Maire de Maubeuge, le Maire d'Aulnoye et le Président de l'Agglo.

Sa sollicitation était animée par le sentiment d'un éloignement vis-à-vis des élus de notre territoire et estime que deux représentants peuvent soulever plus de problématique, notamment celles de la ruralité. Il est important pour lui que la CCSA puisse bénéficier d'une représentation doublée, pour plus de présence, de détermination et d'idées.

En réponse à l'intervention de Mr PERAT, Mr BOUTTEFEUX indique à l'assemblée, qu'elle assiste à toutes les réunions relatives au PACTE 2 en représentation du député Christophe Di Pompéo et estime représenter également les élus de la CCSA au titre de sa fonction de conseillère communautaire.

Mr HIRAUX, s'il comprend parfaitement le souhait de Mr PERAT rappelle les règles de représentation pour le Pacte, à savoir que seuls sont invités les membres signataires, c'est-à-dire les Présidents des EPCI et les maires des villes les plus importantes. Il interrogera néanmoins Me la Sous- Préfète sur ce point.

La séance est levée à 19 h 40

Le Président,
M.HIRAUX